

ASSISTANCE

AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



- Vous souhaitez embaucher un apprenti ? Libérez-vous de toutes les contraintes administratives.
- Bénéficiez d'une **expertise forte et reconnue** sur le contrat d'apprentissage.
- **Economisez votre temps et sécurisez vos démarches**, confiez-nous vos formalités.

Contenu de l'offre

→ Etude de faisabilité

- Information générale sur l'apprentissage ;
- Etude individuelle / spécifique de votre projet de contrat.

→ Assistance au contrat d'apprentissage (en toute sécurité, garantie, conforme...)

- La validation et la sécurisation du contrat (saisie des données du contrat) ;
- Simplification de la démarche ;
- Le calcul de la rémunération de l'apprenti.
- Information sur la déclaration préalable à l'embauche ;

→ SAV du contrat

- Aide aux formalités (établissement des avenants, rupture du contrat,...) ;
- Conseils personnalisés (temps de travail, temps de repos, jours fériés, autorisation de travailler, travaux dangereux,...) ;
- Veille sur les informations juridiques.

Public

- Chef d'entreprise

Tarif

- **60 €** par contrat

90 %
des entreprises
accompagnées par les CMA
sont satisfaites !



Contactez
votre **Chambre de Métiers**
et de l'**Artisanat**

service-formalites@cm-27.fr

www.cma27.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

EURE